

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

25 mai 2021

\*\*\*\*\*

**PRESENTS** : Messieurs Jean-Jacques LAVALLADE, Sylvain BREGEON, Jean-Pierre TRIJAU, Richard ZUCCHI, Michel COURARIE, David BRIMEAUD, Mesdames Catherine PEROUX, Valérie DUTROP, Carla KEIMPEMA, Nolwen DESGRANGES.

**ABSENT** : Monsieur Jacques MORELLET.

Le Conseil Municipal s'est réuni le 25 mai 2021 à 20h30, en séance ordinaire, à la Mairie, sur convocation de M. Jean-Jacques LAVALLADE, adressée à tous les conseillers le 18 mai 2021 et affichée le même jour.

## **ORDRE DU JOUR** :

- Boulangerie
- Foire des Potiers
- Election Départementales et Régionales
- Admission en Non-Valeur
- Questions diverses

Le secrétaire de séance est Monsieur JP TRIJAU.

## **1/ BOULANGERIE**

Prochainement, la Commune va pouvoir réinvestir le local Boulangerie, afin de prévoir l'installation d'un nouveau boulanger.

La municipalité va dans les 10 prochains jours examiner les candidats boulanger souhaitant prendre la suite. L'éventuel nouveau bail sera rédigé avec l'aide d'un avocat.

Dans le mois qui suivra le 18 juin, il sera nécessaire d'équiper la boulangerie et lancer les procédures d'obtention de subventions.

Monsieur le Maire a besoin de l'accord du Conseil pour acquérir les équipements (en particulier un four électrique) et les faire installer.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne à l'unanimité des présents, son accord pour que Monsieur le Maire achète et fasse installer les équipements nécessaires à la réouverture de la boulangerie.**

## **2/ FOIRE DES POTIERS**

Cette année la Foire des Potiers se déroulera les 25, 26 et 27 juin 2021 en extérieur (le long du « Boulevard », autour de l'église et des commerces).

Le 4 juin prochain, l'association « Quatre à Quatre », organisatrice de la foire, tiendra une réunion à minima rassemblant une partie des partenaires, le nombre de personnes étant limité à cause du COVID. Une buvette sera possible, mais les clients devront être assis et être servis. Cependant, aucune autre festivité ne sera permise (comme la soirée repas avec orchestre et dance, la démonstration d'un four à poterie avec son ouverture le soir en présence d'une foule nombreuse).

Pendant la foire les cantonniers seront d'astreinte.

Pendant la foire, une exposition de poteries sera organisée dans l'église en respectant les gestes barrière COVID-19.

Les potiers pourront utiliser la salle des fêtes en respectant la jauge autorisée à ce moment ainsi que le protocole COVID-19 en vigueur au même moment.

L'association l'Amicale Laïque sera contactée pour l'organisation de la buvette et l'utilisation de la chambre froide mobile.

La question de petit déjeuner, qui d'habitude était préparé par la Commune, a été posée.

### **3/ ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES**

Elles auront lieu les 20 et 27 juin 2021 et les 2 bureaux de vote seront installés sous la halle des sports. Pendant la séance de conseil, un tableau a circulé pour prendre les inscriptions des personnes volontaires pour tenir ces 2 bureaux.

### **4/ LES NON-VALEURS**

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que des titres de recettes sont émis à l'encontre d'usagers pour des sommes dues sur le budget principal de la Commune. Certains titres restent impayés malgré les diverses relances du Trésor Public. Il convient de les admettre en non-valeur. Le montant total s'élève à : 824,05 €.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des présents, d'approuver l'admission en non-valeur pour un montant total de 824,05 €.**

### **5/ QUESTIONS DIVERSES**

- Chemin des Margues / emprunt : le taux proposé par le Crédit Agricole est de 0,5% sur une durée de 5 ans. Les travaux devraient démarrer en juillet.  
**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des présents, le taux de 0,5% proposé par le Crédit Agricole sur une durée de 5 ans.**
- Lavoir route de Busserolles : l'expert de l'assurance est passé. Les travaux de réparation (John RYAN) devraient commencer en juillet.
- Chambre froide de la boucherie : les travaux sont en cours et Benjamin Gilardie devrait poser la toiture vers le 7 juin prochain.
- Ecoles : une classe supplémentaire (GS/CP) est attendue pour la rentrée 2021/2022. Au total, les 2 écoles de Bussière rassembleront environ une cinquantaine d'élèves ce qui supposera des équipements supplémentaires surtout en ce qui concerne la cantine.
- Feu d'artifice pour le 14 juillet : il sera organisé. Il est urgent de contacter un artificier.
- Enquêtes publiques Chemin de Panivol et Croix des Granges : les dossiers sont consultables en Mairie depuis le mardi 25 mai 2021 et ce jusqu'au vendredi 4 juin 2021.
- Dos d'âne sur la route de Busserolles : une signalisation est à installer pour éviter que les automobilistes se fassent surprendre.
- Stop sur la route menant à Chanedière : le panneau annonçant le STOP est tombé et doit être remis en place.
- Présentation par JP TRIJAU de l'application pour SmartPhone « IntaMuros ».
- Mise à jour du site internet : présentation du devis qui s'élève à 348,00 €.

LA SEANCE EST LEVEE A 22h00